



# La UNE

## Au service de la Population

● VENDREDI 17 FÉVRIER 2023



[www.villedugosier.fr](http://www.villedugosier.fr)

## ACCOMPAGNER LES ACTEURS ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE COMMUNAL



*Séance de signatures de conventions aux associations subventionnées de la commune du Gosier.*



### LES ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES



AMIS DE ST-FÉLIX, APECA, AS GOMMIER, AS GRAIN D'OR, POINTE DE LA VERDURE, MIEUX VIVRE À MATHURIN, BIK AN NOU, BUTTERFLY, CERCLE SPORTIF DE BAS-DU-FORT, DA CANTARE, AS MORO, MAGAYA PAWABOL MASS, KGK, CONCORDE 2, BOULE ÉCLAIR, LES ELLES SPORTIVES, GOOD LUCK RUGBY, ESCRIME CLUB, GAC, HIGASHI, LEROUX AVENIR CLUB, RIVIERA AN MOUVMAN, LIBÉTÉ, TOUS EN CHŒUR, NOMADE, SCOUTS DU GOSIER, USEP, SECTION DU GOSIER ASS ANCIENS COMBATTANTS DU GOSIER, JUDO PHOENIX, ASC MADIANA, PRESTAN'S, MIKSAJ, ASC GRANDE RAVINE, FC3M, HABITANT DE LABROUSSE, L'AMICAL CULTURISME BODY CLUB DOMIEN, ENDURANCE 971, ESPOIR DE VIVRE, GGB, LUMIÈRE DE DELEGUE, RESTAN-LA, TC MONTAUBAN, NETBALL, AJSF, ASG, FLÈ A MANGO, COMITÉ DE BELLE PLAINE, MJC, AS DRAGON, AGVBT, AMICALE LES LOCATAIRES DE CAMPÊCHE, AS FAPEG DE GRAND BOIS, ASSOCIATION LIBERDADE, AUTÈ, MARIS STELLA, ASCODELA, GWADA TAEKWANDO CLUB, ASK GUADELOUPE KART, EDS.

La ville du Gosier entretient depuis de nombreuses années, des relations étroites avec les associations, acteurs incontournables de l'action publique dans les quartiers. Mercredi 15 février 2023, **les associations du territoire communal signaient leur convention d'attribution de subvention** pour la réalisation de projets associatifs au côté du maire du Gosier, Cédric CORNET. La ville du Gosier veut ainsi affirmer son rôle d'acteur public partenaire des associations du territoire communal.

En 2023, **300 000€ seront alloués aux associations** présentant un programme ou une action conforme aux objectifs déterminés :

- Définir et conduire des actions à partir de l'expression des besoins des adhérents ou des attentes de la population ;
- Mettre en œuvre une éthique du financement des activités associatives ;
- Contribuer à la formation des dirigeants et/ou bénévoles associatifs ;
- Prendre sa place dans le débat citoyen local ;
- Favoriser la mutualisation des moyens et les actions de partenariat ;
- Contribuer aux actions et projets d'animation de la ville, en participant à des actions mises en place par les services de la ville.

Les associations signataires ont vivement remercié le maire du Gosier pour son engagement.